



DÉPARTEMENT  
D'EURE-ET-LOIR

ARRONDISSEMENT  
DE CHARTRES

CANTON DE LUCÉ

# MAIRIE D'AMILLY

REPUBLIQUE FRANCAISE  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil quinze, le vendredi 1<sup>er</sup> avril à vingt et une heure, le Conseil Municipal de la Commune d'Amilly, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie pour la tenue de sa troisième session 2016 et troisième session ordinaire sous la présidence de Monsieur Denis-Marc SIROT-FOREAU, Maire  
La séance a été publique.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs SIROT-FOREAU Denis-Marc - Maire, TACHOT Alain - Premier adjoint, HERVET-JANNIN Claudine - Deuxième adjoint, ALFRED Chantal- Quatrième adjoint, SEIGNEURET Gilles, GAUMAIN Régine, BELLANGER Michel, CHAIGNEAU Sandrine, DELORME Thierry, AVIGNON Marie-France, BOULAY Jean-Michel, HAMELIN Laëtitia, VINCENT Madeleine, RODRIGUES-DIAS Frédéric formant la majorité des membres en exercice.

Était absent excusé : BOURDELAS Patrice, GUERULT Didier-Troisième adjoint pouvoir à Michel BELLANGER, PETIOT Nicolas – pouvoir à Frédéric RODRIGUES-DIAS, Laurence MEYNIEL – pouvoir à Sandrine CHAIGNEAU

Etaient absents non excusés : D'ANGELY Florence

Secrétaire de Séance : HAMELIN Laëtitia.

Date de convocation : 25 mars 2016.

## Délibération n° 2016-04-21 CIMETIERE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

➤ Fixe comme suit les tarifs des concessions du cimetière qui seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> mai 2016 :

1. Durée 30 ans : 500€
2. Durée 50 ans : 800€

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE

Transmise à la préfecture le

Publiée le

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800064-20160401-2016-04-21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2016

Publication : 05/04/2016

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation



MAIRIE D'AMILLY - 30, rue de la Mairie - 28300 AMILLY  
Tél. : 02.37.32.98.13 Fax : 02.37.32.83.61



Maire,

Denis-Marc SIROT-FOREAU